

FORMATION CREER SON ORGANISME DE FORMATION

Eligible au CPF

Durée

18 heures



Tarif

1530 € HT par
personne
(exonéré de TVA)

Dates

21 au 25 juin
tous les matins

Distanciel

Modalités d'évaluation

Quizz de fin de formation afin de valider les acquis et prendre des engagements pour la suite du projet de création ou de reprise d'entreprise

Modalités d'accès

Inscription sur moncompteformation.fr

Prendre RDV avec Anne avant l'inscription pour un entretien d'étude du projet de création ou de reprise.
contact@annegehant.com

Si vous souhaitez vous inscrire hors CPF, merci d'envoyer un mail afin de vous faire parvenir un bulletin d'inscription.



OBJECTIFS OPERATIONNELS

- Créer concrètement son organisme de formation
- Référencer son organisme sur Datadock et préparer la certification Qualiopi
- Pérenniser son activité de formation

PRE-REQUIS: Etre en création ou reprise d'organisme de formation (attestation sur l'honneur à fournir)

Public visé

Toute personne en projet de création ou reprise d'organisme de formation



Modalités pédagogiques

Diaporamas, jeux, whiteboard, classes inversées

Accessibilité handicap

Nous mettons tout en œuvre pour rendre accessible nos formations aux personnes en situation de handicap. Merci de nous faire part de vos besoins en amont de la formation!

Intervenante

Anne GEHANT, Consultante formation, formatrice et coach certifiée
15 ans d'expérience dans la Formation Professionnelle Continue



FORMATION CREER SON ORGANISME DE FORMATION

Eligible au CPF

CONTENU DE LA FORMATION

Module 1

Comprendre l'écosystème formation et les obligations des organismes de formation

- Connaître l'environnement formation
- Les obligations des organismes de formation
- Créer son organisme de formation et définir son business model

Module 2

Définir un business model

- Définir son offre, son marché et ses tarifs
- Définir la valeur client
- Référencer son offre sur le CARIF
- Se référencer sur le portail KAIROS de Pôle Emploi, sur le portail EDOF (Mon Compte Personnel Formation)

Module 3

Gestion administrative et logistique de la formation

- Nouvelle définition de l'action de formation
- Process de la demande client au paiement par le financeur
- Les documents administratifs obligatoires (programme, convention, satisfaction, etc...)

Module 4

La digitalisation administrative

- Présentation des outils de gestion existants
- Avantages/Inconvénients

Module 5

Comprendre et préparer la certification Qualiopi

- Connaître et préparer son audit de certification
- Connaître les certificateurs et les méthodes d'audit
- Les indicateurs et critères du Référentiel National Qualité
- Faire vivre une démarche qualité dans le temps

Exercice : Chaque participant pourra compléter sa grille Qualiopi

Module 6

Le CPF et ses spécificités

- Les actions éligibles au CPF
- Rendre son offre éligible au CPF : comment faire ? points de vigilance
- Les différents éléments du dossier

